Cahiers de Psychologie Politique

N° 30 | 2017
numéro 30 - Avril 2017

De l’Antiquité à la modernité politique : quelles médiations ? La réappropriation de l'Antiquité politique à l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècles)

Alexandre GEFEN

Édition électronique :
URL :
https://cpp.numerev.com/articles/revue-30/1977-de-l-antiquite-a-la-modernite-politique-quelles-mediations-la-reappropriation-de-l-antiquite-politique-a-l-epoque-moderne-xvie-xviiie-siecles
DOI : numerev_1104
ISSN : 1776-274X
Date de publication : 13/04/2017

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : GEFEN, A. (2017) De l’Antiquité à la modernité politique : quelles médiations ? La réappropriation de l'Antiquité politique à l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècles). *Cahiers de Psychologie Politique*, (30). https://doi.org/10.34745/numerev_1104

Mots-clés :

La redécouverte de l'Antiquité effectuée par la Renaissance a eu un impact décisif sur l'élaboration de la politique moderne, dès la fin du XV^{e} siècle. Des Discours sur la première décade de Tite-Live de Machiavel à la vogue antiquisante de la Révolution française, l'Antiquité constitue une référence récurrente en matière politique – mais cette constante présente différents visages selon les contextes et surtout les médiations à travers lesquelles elle est appréhendée.

En effet, la représentation de l'Antiquité s'avère instable, car la connaissance que l'on en a, aujourd'hui comme à l'époque moderne, est principalement indirecte, et par définition fragmentaire. Elle connaît des variations considérables selon les sources considérées – parfois archéologiques, pour l'essentiel textuelles, qu'elles soient littéraires, historiques ou juridiques. Comment ces différentes sources sont-elles convoquées ? Selon les sources et la perspective adoptée, l'Antiquité permet de penser différents aspects du politique. C'est l'élaboration même de ce statut complexe que nous souhaiterions éclairer en examinant le rôle, capital, que jouent les différentes médiations par lesquelles s'ouvre l'accès à l'histoire et aux textes antiques : éditions, traductions, citations, transmission indirecte à travers d'autres œuvres. Ces médiations ne vont pas de soi : ainsi, c'est le plus souvent à travers les éditions établies par les humanistes de la Renaissance que les écrivains politiques des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles lisent les textes de l'Antiquité. Certaines notions historiques antiques, par ailleurs, sont essentiellement connues par le biais de relectures et de réinterprétations modernes – ainsi, les XVII^{e} et le XVIII^{e} siècles connaissent la théorie polybienne de la constitution mixte et de l'anakuklôsis autant par le biais des relectures qu'en a faites l'humanisme civique du XVI^{e} siècle que par une lecture directe du texte d'origine. Il faut également examiner ce qui est considéré comme une source politique à l'époque moderne : si les sommes de Platon et d'Aristote constituent une référence majeure, l'œuvre de Plutarque, aussi bien les Vies parallèles que les Œuvres morales, est abondamment citée dans plusieurs écrits politiques au cours de la période étudiée.

L'appropriation de l'héritage politique antique ne se limite cependant pas à la reprise de thèmes, d'exemples ou de notions : elle se manifeste également dans la pratique. Souvent, les références antiques servent de catalyseur pour penser de nouvelles formes concrètes de la politique, ou d'instrument à l'aune duquel mesurer la solidité des institutions existantes. Les figures de l'histoire antique sont érigées en exemples ou en

repoussoirs, passant parfois de l'un à l'autre statut (ainsi, la figure de Tibère fait l'objet d'une réappropriation complexe au XVII^{e} siècle). C'est également à partir de notions empruntées à l'Antiquité (au premier chef celle de « cité ») que s'élabore l'idée d'État moderne. Réfléchir sur l'appropriation politique de l'héritage antique à l'époque moderne, c'est donc aussi, bien souvent, éclairer le rapport entre théorie et pratique politique : le retour à l'Antiquité correspond-il toujours à l'intention d'influer sur la pratique politique, comme c'est le cas chez Machiavel ? Comment le pouvoir peut-il mobiliser telle ou telle référence antique comme support de légitimation ?

L'héritage antique s'avère protéiforme également dans la forme même à travers laquelle il est appréhendé. La forme d'écriture choisie conditionne la représentation politique de l'Antiquité, qui varie selon qu'elle se déploie dans un discours politique, un traité juridique, un essai, ou diverses formes littéraires (en particulier les textes dramatiques). Ces formes connaissent des succès divers au fil du temps : d'anciennes retrouvent un nouveau souffle à l'époque moderne – comme, par exemple, le dialogue platonicien au XVI^{e} siècle –, de nouvelles font leur apparition et connaissent une vogue qui leur est toute particulière – comme les « miroirs du prince » du début du XVII^{e} siècle. Outre la question de l'adéquation d'une forme à une réflexion d'ordre politique (y a-t-il des formes plus fondamentalement et essentiellement politiques, donc plus aptes à penser le politique, que d'autres ?), cette évolution nous amène à nous interroger sur leur inscription dans le temps : le contexte historique suffit-il pour expliquer l'emprunt à l'Antiquité de certaines formes plutôt que d'autres ? L'Antiquité est-elle plus présente dans certaines formes que dans d'autres ?